

## Qu'est-ce que la chirurgie vasculaire ?

La chirurgie vasculaire est la discipline chirurgicale assurant le diagnostic et la prise en charge des maladies de tous les vaisseaux (artères et veines), à l'exclusion des vaisseaux intracrâniens, et des vaisseaux du cœur.

Le domaine de la chirurgie vasculaire comprend donc les maladies artérielles et les maladies veineuses.

**Les maladies artérielles** sont dominées par les atteintes de la maladie athéromateuse, qui constitue une maladie de la paroi artérielle, entraînant une diminution du calibre des artères, occasionnant un blocage de la circulation sanguine et un défaut d'irrigation des organes ou des muscles dépendant de ces artères. Cette atteinte artérielle au niveau de l'aorte et des artères des membres inférieurs constitue l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou artérite, se manifestant essentiellement par des douleurs des membres inférieurs à la marche dont la forme la plus caractéristique est la crampe du mollet à l'effort imposant l'arrêt. Les atteintes artérielle plus évoluées peuvent être à l'origine de formes plus graves, avec survenue d'ulcères ou de gangrène des orteils.

Cette atteinte oblitérante peut également intéresser les artères carotides au niveau du cou, les artères de l'intestin, les artères rénales. Au niveau du cou, elle est à l'origine de sténoses carotidiennes, qui représentent une cause très fréquente d'accident vasculaire cérébral.

L'autre grande pathologie artérielle prise en charge en chirurgie vasculaire est constituée par les anévrismes.

Un anévrisme est défini par une dilatation segmentaire d'une artère, pouvant conduire à sa rupture, ou à des thromboses et des embolies. Les anévrismes peuvent toucher toutes les artères mais les atteintes les plus fréquentes s'observent au niveau de l'aorte abdominale et des artères poplitées au niveau des membres inférieurs.

Concernant les techniques mises en œuvre en chirurgie vasculaire, on distingue les techniques dites endoluminales, se réalisant par l'intérieur du vaisseau auquel on accède par une ponction artérielle, et les traitements chirurgicaux nécessitant une ouverture.

Les techniques endoluminales sont dominées par l'angioplastie artérielle qui consiste à traiter un rétrécissement sur une artère à l'aide de ballons qui sont gonflés à haute pression et qui permettent de faire céder la plaque qui constitue l'obstacle. Dans certains cas, cette angioplastie est associée à la mise en place d'un stent, qu'il faut imaginer comme un ressort en acier ou en alliage, qui est placé et laissé dans l'artère pour la maintenir ouverte. Pour la prise en charge des anévrismes, il est possible aujourd'hui dans de nombreuses situations, de mettre en place des endoprothèses couvertes, que ce soit au niveau de l'aorte thoracique, abdominale, des artères iliaques ou poplitées, évitant ainsi dans de nombreux cas, des traitements plus invasifs.

Lorsque les techniques endoluminales ne sont pas réalisables, ou ne sont pas indiquées, il est possible de traiter les lésions artérielles occlusives en réalisant des désobstructions (endartériectomie), ou des pontages, et de traiter les lésions artérielles anévrismales en remplaçant l'artère malade par une prothèse ou une veine.

**Les maladies veineuses** sont quant à elles très largement dominées par l'insuffisance veineuse superficielle chronique des membres inférieurs, occasionnant des varices.

Le traitement de l'insuffisance veineuse superficielle fait appel là aussi à des techniques endoluminales dites endoveineuses représentées aujourd'hui par la thermoablation par radiofréquence ou laser des veines saphènes, et des techniques chirurgicales reposant sur la ligature de veines perforantes, les éveinages des veines saphènes, et l'ablation chirurgicale des paquets variqueux par phlébectomies.

Enfin la chirurgie vasculaire comprend également la création d'abord vasculaires pour l'hémodialyse chronique dans le cadre de la prise en charge de l'insuffisance rénale terminale, que ce soit par la mise en place de cathéters veineux centraux, où la réalisation de fistules artérioveineuses ou de pontages artérioveineux aux membres supérieurs, permettant un accès vasculaire lors des séances d'hémodialyse.